

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 28044**

Intitulé

MASTER : MASTER Gestion des ressources humaines

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Paris-Est Marne-La-Vallée (UPEM)	Président de l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

315n Etudes et prévisions, établissement de stratégies, 315p Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion (organisation, gestion)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le parcours GRH et mobilité internationale forme des professionnels travaillant en entreprise dans la fonction Ressources Humaines et plus particulièrement en gestion des carrières et de la mobilité internationale.

Les professionnels adaptent les pratiques de GRH aux spécificités de chaque contexte économique, institutionnel, et culturel ainsi qu'au développement de compétences relationnelles.

A l'issue de la formation, les diplômés ont accès à des postes à responsabilité dans le domaine de la GRH dans des organisations privées et publiques.

Ils analysent l'environnement économique, juridique et culturel de la gestion des ressources humaines afin d'être en mesure d'apprécier les pratiques de GRH à développer dans chaque contexte particulier.

Ils mobilisent les principales politiques et les outils fondamentaux de la gestion des ressources humaines (recrutement, formation, politique de rémunération, gestion des carrières...)

Ils établissent un diagnostic et interviennent sur les processus de GRH en milieu interculturel.

Compétences ou capacités attestées

- savoir mettre en oeuvre un recrutement :
- définir et analyser un besoin en recrutement, définir le sourcing, définir les outils d'évaluation appropriés : type d'entretiens, type de tests ou de simulation professionnelle, mettre en oeuvre un processus d'accueil et d'intégration
- construire un référentiel de compétences (analyser et coter un poste et ou un /emploi)
- mettre en oeuvre une démarche de gestion des emplois et des compétences
- mettre en oeuvre un plan de formation (recueillir les besoins, construire des actions de formation, organiser la consultation des partenaires sociaux, construire un budget de formation, construire un appel d'offre de formation, construire une évaluation des actions de formation)
- construire un outil d'évaluation périodique (du rendement, des compétences, ...)
- mettre en place une politique de rémunération en tenant compte de critères économiques et professionnels
- construire et analyser les indicateurs sociaux
- savoir mettre en oeuvre un audit social
- rédiger un cahier des charges pour encadrer la conception et la mise en oeuvre d'un système d'informations sur les ressources humaines
- organiser les élections et la concertation avec les IRP
- définir la forme de contrat idoine pour une mobilité internationale (détachement, expatriation, contrat local, mission de courte durée...) et les pratiques de rémunération afférentes
- accompagner le personnel en mobilité internationale dans la préparation du départ et lors des retours
- analyser et anticiper les adaptations locales nécessaires dans le cadre du déploiement d'une politique « groupe » dans différentes entités (adaptation au droit social local, au contexte socioculturel)
- savoir animer une équipe et négocier dans un contexte interculturel

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les diplômés occupent des fonctions RH dans des entreprises de tous secteurs d'activité, de différentes tailles (multinationales, ETI, PME de conseil aux entreprises) et de différents statuts (entreprises privées, EPIC, collectivités territoriales)

Types d'emplois accessibles

Responsable RH généraliste (Responsables RH, RH de proximité, Directeur des ressources Humaines) Responsable de fonctions RH (Responsable de formation, gestionnaire de carrières, chargé de recrutement, etc.) Consultant (recrutement, SIRH, management interculturel) Spécialiste de la mobilité internationale (« compensations et benefits », responsable mobilité internationale)

Codes des fiches ROME les plus proches :

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Année 1

SEMESTRE 1

UE1 obligatoire - Fondamentaux de la gestion 7ECTS

UE2 obligatoire - Communication et méthodologie 9ECTS

UE 3 obligatoire - Management 8ECTS

UE4 spécialité GRH et mobilité internationale 6ECTS

SEMESTRE 2

UE5 obligatoire - Fondamentaux de la gestion et anglais 10ECTS

UE6 obligatoire - Management 5ECTS

UE 7 obligatoire - Spécialité GRHMI 5ECTS

UE8 obligatoire Travail d'étude et de recherche 8ECTS

UE9 obligatoire stage ou apprentissage

Année 2

SEMESTRE 3

UE1 Environnement international et économique 8ECTS

UE 2 Techniques et pratiques de GRH 13ECTS

UE3 Savoir-faire transversaux 9ECTS

SEMESTRE 4

UE 4 Environnement international et économique 5ECTS

UE 5 Techniques et pratiques de GRH 4ECTS

UE 6 Savoir faire transversaux 5ECTS

UE 6 Mémoire et pratiques professionnelles 10ECTS

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION QUINON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Après un parcours de formation continue	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par candidature individuelle	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

Par expérience dispositif VAE	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
-------------------------------	---	---

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
	Erasmus et accord avec l'University College of Birmingham

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 15 juin 2015 accréditant l'Université de Marne-la-Vallée en vue de la délivrance de diplômes nationaux

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.u-pem.fr/ofipe/>

Autres sources d'information :

<http://www.u-pem.fr>

<http://www.u-pem.fr/formations/loffre-de-formations/masters/>

Lieu(x) de certification :

Université Paris-Est Marne-La-Vallée (UPEM) : Île-de-France - Seine-et-Marne (77) [Champs-sur-Marne]

5 boulevard Descartes - Champs-sur-Marne - 77454 Marne-la-Vallée Cedex2

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

IAE - 5 boulevard Descartes - Champs-sur-Marne - 77454 Marne-la-Vallée Cedex2

Historique de la certification :